

Je m'appelle Nicole Hamel, j'habite à Stoneham. Je suis une ex-agente pastorale catholique. Je vais vous parler de **l'accompagnement spirituel dans les hôpitaux puisque j'ai eu une expérience professionnelle dans un hôpital de qc.**

J'étais payée par le Ministère de la santé et des services sociaux (M 3S) mais je devais obligatoirement avoir un « mandat pastoral ». Le M3S reconnaissait les mandats de la Communauté Juive, des Églises Catholique, anglicane et Unie.

Quand j'ai changé de confession chrétienne en faveur de la tradition protestante: Église Unie, j'ai été injustement congédiée par mon employeur prétextant que la population de la ville de Québec était majoritairement catholique. [Appartenance selon les statistiques ou lien réel? Dans ma pratique, j'ai souvent accompagné des personnes âgées croyantes ou non et qui ne se reconnaissaient plus comme catholiques.]

À la suite de ma perte d'emploi, grâce à la *Commission des relations de travail*, après un procès, le congédiement a été annulé pour discrimination religieuse. Dans le règlement, on précise qu'il n'y avait pas eu D'ACCOMODEMENTS RAISONNABLES.

-google

-N.H

-mon site et lien avec la conclusion du procès

Actuellement, dans les hôpitaux de Québec, le personnel rémunéré est composé exclusivement par des catholiques. Les patients, peuvent sur demande, faire venir quelqu'un d'une autre confession.

Même chez personnes âgées, tout le monde ne se réfère pas à une religion mais tout être humain qui choisit de continuer de vivre, a des valeurs spirituelles qui donnent un certain sens à sa vie et a parfois besoin d'être accompagné lorsque la maladie frappe ou est confronté à l'angoisse de la mort. **Je suis pour la séparation de l'état et des religions.**

J'ai une inquiétude, si on retire les religions reconnues actuellement par le MSSS des établissements de santé, qui sera mandaté pour offrir les services essentiels d'accompagnements spirituels?

Je recommande que tous les établissements de santé de courte ou longue durée, offrent des services d'accompagnement spirituel par des personnes compétentes, embauchées en raison de leur formation académique adéquate et non en fonction de leur appartenance à une confession particulière.

Juste à côté de QC, je connais des gens qui demeurent dans un établissement public et privé. Ils ont des messes catholiques mais n'ont pas accès à un service d'accompagnement spirituel.

Je suis bien d'accord pour enlever les signes religieux de nos murs mais à condition qu'on ne les remplace pas par des cristaux, signes du zodiaques...

22 octobre 2007

